

NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune
de Saint-Capraise de Lalinde

N° 88 - Avril - Mai - Juin 2023

SOMMAIRE

L'éditorial du Maire **2**

Compte-rendu municipal **3-6**

Infos Mairie **7-12**

Compte rendu des associations **13-21**

Calendriers des manifestations **22**

Infos diverses **23-24**

Cher-e-s administré-e-s

Mourir avant d'être à la retraite, ne jamais pouvoir garder ses petits-enfants, vider les associations de leurs bénévoles : la contre-réforme des retraites du Gouvernement est concrète et terriblement injuste.

On travaille pour vivre, on ne vit pas pour travailler ! Oser penser cela, serait dorénavant devenu irréaliste. Imaginer que d'autres choix que la régression sociale et que l'accroissement outrancier des inégalités ne serait que chimérique, nous disent les tenants du retour au passé.

« L'utopie n'est pas le doux rêve de choses irréalisables », nous enseigne Théodore Monod, « mais bien ce qui nous reste à réaliser ». Cette utopie, il nous faut toutes et tous la faire vivre si l'on veut espérer construire une alternative à la société d'aujourd'hui.

Cela ne fait plus aucun doute : l'humanité est à un tournant de son histoire. Les crises, économique et écologique, alimentaire et sanitaire, sociale et sociétale, politique et démocratique, s'enchevêtrent et font planer de terribles menaces.

« L'utopie est signe de vie » Les solutions existent pourtant... à condition d'accepter que les biens communs de notre monde, ne soient ni spoliés, ni marchandisés, ni surexploités, ni l'objet de dommages irréversibles sur le monde du vivant. Comment accepter finalement que ces richesses ne soient pas plus justement réparties ?

L'utopie est signe de vie. Et l'espérance est bien réelle : en défense des droits sociaux, de la justice climatique, de la démocratie, d'importants mouvements populaires se manifestent ou couvent,

marquant que la résignation ne l'a pas emporté face à un ordre porteur de tant de chaos.

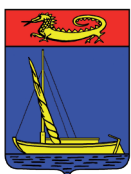
La municipalité de Saint-Capraise-de-Lalinde prend, comme elle l'a toujours fait, toute sa part en soutien à votre intervention pour un monde plus juste. Jamais, par les enquêtes d'opinion et par les mouvements revendicatifs, vous n'aurez autant exprimé le besoin d'un mode de développement renonçant aux injustices si criantes.

Jamais l'immense gâchis de nos ressources n'aura été aussi impératif pour affronter les défis sociétaux, écologiques et climatiques. Jamais, la perspective de l'émancipation individuelle et collective d'une civilisation nouvelle basée sur le développement de toutes les capacités humaines, n'aura autant correspondu aux attentes qui se font jour dans les sociétés.

Ces cris d'espoirs, au-delà de les relayer, les élus de la municipalité œuvrent localement, avec les moyens qui sont les nôtres, à y répondre, en appliquant des solutions solidaires, éducatives, de droit au logement, de transition écologique, de développement économique, pour une alternative politique et citoyenne.

Je sais que tous ensemble nous saurons encore, apporter notre pierre pour faire de Saint-Capraise-de-Lalinde un village qui rayonne par son engagement pour une solidarité plus forte, une écologie plus durable, et une démocratie plus active.

Votre Maire dévoué, **Laurent PEREA**



Mairie de Saint-Capraise-De-Lalinde
14 Route de Sarlat
24150 Saint-Capraise-de-Lalinde
05 53 63 47 65
Mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr
www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Responsable de Publication : Laurent PEREA
Éditorial : Herve COUSTILLAS | Sylvie BODART
Elodie CHEVRIER | Ghislaine GOURDON
Christophe LAVIGNERIE | Brigitte MONTAURIOL

Maquette et impression :

Nouvelle Imprimerie Moderne à PÉRIGUEUX
Ce magazine est imprimé sur papier issu du développement durable PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Vendredi 13 janvier, devant une foule nombreuse de capraisien-ne-s, Mr le maire de Saint-Capraise-de-Lalinde, Laurent Péréa, et son Conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population en présence du président de la Communauté de communes Bastides Dordogne Périgord (CCBDP) Jean-Marc Gouin, mais aussi des maires des communes voisines, du chef de centre de Lalinde Daniel Farguette, du conseiller régional Christophe Cathus et de représentants des associations et

Dans son discours, Mr le Maire a abordé l'avancée des projets de Saint-Capraise, notamment l'achèvement de l'extension de la mairie, la mise en œuvre d'un jardin paysager dans le centre bourg, la mise en place d'hôtels à insectes et de nichoirs à chauve-souris ou encore la réhabilitation du terrain de sport pour accueillir une école de football.

Autres projets importants qui se concrétisent, celui de tiers lieu, avec espace de coworking et de télétravail, sur le site du bassin du canal, ainsi que celui d'installation d'un bar-restaurant sur ce même site qui, en saison, aura l'allure d'une guinguette.

Mr le maire a également évoqué le sujet du réseau d'irrigation communal qui sera adapté pour la défense incendie, de même que la deuxième tranche de travaux de remplacement de l'éclairage public vétuste ainsi que la rénovation énergétique de l'école pour 2024. Enfin, il a informé de la réflexion engagée pour la mise aux normes du bâtiment de la Poste pour accueillir la bibliothèque municipale et le projet « bricothèque » issu du budget participatif.

Dans un autre registre, Mr le Maire a dénoncé « plus de 800 000 euros repris par l'État à la commune ces dix dernières années », notamment au niveau de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et s'est inquiété de

La hausse des factures énergétiques de la commune et de la perte supplémentaire de « 100 000 euros par an non compensés » sur le budget communal, du fait d'un recours gagné par EDF sur la taxe foncière des entreprises (CFE) liée au barrage de Tuilières.

Enfin, tenant à saluer son équipe pour son engagement, Laurent Péréa a décerné la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, aux élus suivants qui affichent vingt ans de service auprès de notre collectivité : Francis Borderie, Bernard Clément, Hervé Coustillas, Philippe Delpit, Christophe Ceschin et Christophe Lavignerie.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié et du buffet offert par la municipalité.



A SAINT CAPRAISE-DE-LALINDE, LE REPAS DES AÎNÉS SE CONJUGUE AVEC SOLIDARITÉ !

Après une période d'annulations engendrées par le contexte sanitaire le retour du repas des aînés organisé par la municipalité a été couronné de succès. Près de 110 personnes, accueillies par M. le Maire et des conseillers municipaux, se sont réunies dans une ambiance conviviale et sympathique autour d'un excellent repas.

Tables de fêtes, décors soignés et superbes mises de table, la salle des fêtes s'était parée de ses plus atours ce dimanche 29 janvier 2023 à cette occasion

Ce repas de solidarité offert aux seniors capraisien, âgés de 60 ans et plus a été l'occasion pour les aînés de se retrouver autour des élus et de leur Maire ainsi qu'amis et familles qui les ont accompagnés.

C'est accompagné d'Eliane Duponteil, adjointe déléguée aux Affaires sociales ainsi que des élus présents, que Laurent Péréa prononça une chaleureuse allocution de bienvenue en remer-

çant l'ensemble des participants, et en rappelant que celles et ceux n'ayant pu participer pour différentes raisons recevraient dans les prochains jours un « Bon d'Achat » offert par la mairie valable chez les commerçants de la commune.

Un apéritif sympathique, un repas de qualité, une ambiance détendue ont été les ingrédients de ce cocktail gagnant pour que ce moment de convivialité de partage et de solidarité soit une réussite. Ce bel après-midi semble avoir atteint son objectif et réchauffé les cœurs de nos aînés.

Assurément ce repas de la solidarité fait partie des rendez-vous incontournables de la Vie Capraisienne.



OPÉRATION « ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL : PASSAGE AU LED »

La facture électrique annuelle de la commune -dont l'éclairage public- représentant une lourde dépense du budget communal combinée à l'augmentation annoncée pour les collectivités dès 2023 (multiplication du prix par 3), la municipalité a décidé de poursuivre la démarche d'économie d'énergie engagée en 2022, notamment dans ses bâtiments (remplacement éclairage ancien par du LED) et du parc d'éclairage public, composé d'anciennes platines énergivores qui seront également remplacé par du LED, plus performant et plus économique.

En effet, les avantages du LED sont nombreux :

- les ampoules LED ont une très longue durée de

vie pouvant aller jusqu'à 30 000 heures, contre 1 000 heures pour l'éclairage classique.

- les LED consomment 4 fois moins que les lampes à «Mercure» ou au «Sodium»,
- pour éviter le gaspillage d'énergie, les LEDs prévues seront couplées à des systèmes d'éclairage intelligents (éclairage autonome, éclairage gradué...).

Cette opération est en cours de réalisation par le SDE 24. Après une 1ère tranche engagée en 2022, une 2ème est en phase opérationnelle actuellement, les deux autres tranches s'étaleront en 2024 et 2025.

D'autres projets sont en cours d'étude comme la rénovation énergétique de l'école et des logements communaux à EDF.

EXTENSION MAIRIE

Ça y est ! Depuis quelques mois, les travaux d'extension de la mairie sont terminés. Déjà évoqué par les derniers bulletins municipaux, le chantier, victime d'une pénurie des matériaux, aura duré un peu plus longtemps. Mais qu'importe : le résultat est là.

L'agrandissement de la mairie a permis la construction d'un bureau supplémentaire. Le projet avait été fléché dans le sens de la qualité de vie au travail et un meilleur accueil du public.

En effet, dorénavant l'ancien bureau du maire et des élus jouxtant l'accueil a été libéré permettant aux secrétaires de pouvoir travailler en

toute tranquillité lorsqu'elles sont deux à la mairie, et permettant de recevoir du public si nécessaire en toute confidentialité.

Le nouveau bureau, jouxtant côté canal la salle de réunion du conseil et des cérémonies sera réservé d'une part au maire, et d'autre part aux adjoints, élus.



CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE



C'est sous une journée d'automne et en présence de nombreuses personnes que s'est déroulée notre commémoration du 11 novembre 2022.

Le 11 novembre est la journée nationale de commémoration de l'anniversaire de la signature de l'armistice de 1918, de «commémoration de la

Victoire et de la Paix», et d'hommage à tous les «Morts pour la France» des conflits anciens ou actuels.

Elodie Chevrier, conseillère municipale a débuté la célébration en lisant le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Mr le Maire, Laurent Péréa a poursuivi avec un discours dans lequel il a rappelé quelques éléments marquants de la première guerre mondiale. Il a également remercié les membres de l'ADAM, des associations, les porte-drapeaux et les personnes présentes.

Il a ensuite déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, puis la sonnerie aux morts a retenti sur la place de l'église.

Cette belle cérémonie s'est clôturée par une Marseillaise, entonnée a cappella par l'ensemble des participants.

Ces derniers ont ensuite pu partager à la mairie le verre de l'amitié offert par la municipalité.

QU'ON SE LE DISE ! OUVERTURE DU BAR COMMUNAL LE 13 AVRIL PROCHAIN

Comme plusieurs fois par an, la municipalité ouvre son « Bar Communal » au Foyer Municipal et ce, pour préserver la licence IV propriété de la commune.

La population est donc une nouvelle fois invitée à l'ouverture de celui-ci le jeudi 13 avril 2023 à partir de 18h.

Moment de rencontre convivial assuré...



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN AU BORD DU CANAL EST ACHEVÉ

Suite à la démolition d'un ancien entrepôt situé entre la RD 660 et le canal de Lalinde, la municipalité a souhaité aménager l'espace laissé disponible. Cette dent creuse constituait une opportunité d'aménagement d'un espace de détente, mais également la possibilité de ménager un lien physique et visuel fort vers le canal depuis la RD 660 et la salle des fêtes située à proximité.

Dorénavant les travaux sont terminés offrant un magnifique espace ouvert à toutes et tous enrichissant notre patrimoine communal.



ODYSSÉE DORDONHA : DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE À LA BRETAGNE DU 8-16 AVRIL & 15-21 MAI 2023

Faire revivre l'histoire de la Dordogne au temps des gabarriers

L'Odyssée Dordonha est un événement programmé pour la première fois au Printemps 2023. Cet événement célèbre la place importante tenue par la rivière Dordogne au temps du commerce fluvial et le bal des gabares qui descendaient de la Haute-Dordogne jusqu'aux portes de l'estuaire de la Gironde.

Au programme : 10 jours de descente sur la rivière, rythmés par des escales festives dans les ports historiques. Il se déroulera du 8 au 16 avril

2023, au départ d'Argentat-sur-Dordogne, en Corrèze, jusqu'à Libourne, en Gironde.

La gabare passera ensuite le relais à un voilier pour remonter jusque dans les îles de la Bretagne sud et participer au célèbre événement maritime : la Semaine du Golfe du Morbihan, du 15 au 21 mai.

Animations prévues sur le site de Tuilières le 13 Avril 2023 :

Passage de trois écluses jusqu'au bassin de croisement.

Visite de l'ascenseur à poissons de Tuilières.

Départ pour une randonnée le long de la voie verte jusqu'à Creysse (36 enfants)

L'ADHESION AU SERVICE EN LIGNE «GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS» (GMBI)

Depuis le 1^{er} janvier 2023, date d'entrée en vigueur de la nouvelle obligation déclarative codifiée à l'article 1418 du code général des impôts, la mise à jour de la taxe d'habitation repose sur les propriétaires, qui doivent déclarer la situation d'occupation de leurs biens bâtis à usage d'habitation ou de locaux professionnels soumis à la taxe d'habitation.

Pour ce faire, le volet relatif aux déclarations d'occupation et de loyer du service «Gérer mes biens immobiliers» (GMBI) a été déployé sur <https://www.impots.gouv.fr/>, permettant ainsi aux usagers propriétaires (personnes physiques et morales) de procéder en ligne aux déclarations

LA CCBDP PERMANENCE SERVICE HABITAT

ARCHITECTURE - ÉNERGIE

Rencontrez gratuitement un architecte et un conseiller énergie du CAUE

VOUS AVEZ UN PROJET D'HABITAT ? DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ?

Prenez rendez-vous au siège de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord
05.19.59.01.00

PERMANENCE
1 JEUDI / MOIS

02/02 – 02/03 – 30/03 – 27/04 – 25/05 – 22/06

A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASTIDES DORDOGNE PÉRIGORD
12 AVENUE JEAN MOULIN 24 150 LALINDE

avec le soutien Dordogne PÉRIGORD
24 Dordogne c.a.u.e avec France Rénov' Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord

TRAVAUX D'ÉLAGAGES

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

- 225 KV DANTOU-TUILIERE : Portée(s) : 95-96
- 63 KV MAUZAC-TUILIERE 1 : Portée(s) : 47-49, 50-52

Travaux entrepris sur le territoire de la commune de : Saint-Capraise-de-Lalinde

à dater du 09/03/2023 jusqu'au 30/06/2023

L'exécution de ces travaux a été confié par RTE – Groupe Maintenance Réseaux GASCOGNE, à l'entreprise :

LE NAOUR

contact@sarl-le-naour.com.com

06 83 88 90 07

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR GASCOGNE

12 rue Aristide Bergès

33270 FLOIRAC

Olivier PEREIRA (06.35.88.89.59)



Nos Coordonnées :

Route de Saint-Alvère

24100, Bergerac

Tel : +33 (0)5 53 73 40 95

Fax : +33 (0)5 53 63 98 46

contact@spa24bergerac.org

Du lundi au samedi

de 13h30 à 17h30.

FERME le dimanche

LA ROUTE DES SÉNIORS

PRÉFET DE LA DORDOGNE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE
Gendarmerie nationale
11ème édition

LA ROUTE DES SENIORS

Jeudi 06 avril 2023 8h30 à 12h30 ou 13h30 à 17h30

LALINDE - Espace Jacques Brel

A pied ou au volant seniors faisons le point

Inscriptions gratuites
05-53-02-71-10

Lalinde Fauvel&co Groupama ATOL AGIR Liberty AUTO

• La route des seniors c'est quoi ?

Des ateliers pédagogiques ayant pour but de vous permettre de réviser vos connaissances et répondre à vos interrogations en matière de sécurité routière.

• Pour qui ?

Pour les seniors et les personnes retraitées titulaires du permis de conduire.

• Qui l'organise ?

La mission sécurité routière de la Préfecture et la Gendarmerie de la Dordogne, en collaboration avec divers partenaires.

• Ça se passe où ?

Rendez-vous à Lalinde dans l'espace Jacques Brel le jeudi 06 avril.

• Combien de temps ?

Une demi-journée, soit 4 heures.

• Combien ça coûte ?

Rien !!! c'est entièrement GRATUIT, juste une petite inscription.

• Faites votre choix ?

Jeudi 06 avril

8h30 à 12h30 ou 13h30 à 17h30

• Les ateliers

- Révision du code de la route
- Conduite de véhicules auto-école en milieu ouvert
- Simulateur auto
- Réactionmètre
- Atelier addictologie et prise de médicaments
- Distracteurs
- Conseils sur la vision et l'audition
- Atelier mobilité (alternative à la conduite)
- Remplir un constat amiable

• JE PARTICIPE, JE M'INSCRIS

PAR TÉLÉPHONE
AU 05-53-02-71-10

PAR E-MAIL :
pref-securite-routiere@dordogne.gouv.fr

ACTIONS JEUNES EN MILIEU RURAL



AJMR - ACTIONS JEUNES EN MILIEU RURAL

MAISON GEOFFRE, 1 place du 8 mai, 24150 LALINDE

ajmrlalinde@gmail.com - 06 79 65 35 39 - 06 61 70 03 51

Le Lions Club des Bastides nous informe d'un séjour pour les enfants de 6 à 12 ans du 10 au 23 juillet 2023 au centre de vacances, de Gujan Mestras en Gironde.

Ce séjour est proposé gratuitement par le Lions Club de France grâce au dispositif VPA (Vacances plein air), créé en Dordogne en 1985.

Il s'agit d'offrir à chaque enfant des vacances pour s'épanouir et développer ses capacités propres, au travers de multiples activités, sportives, récréatives et culturelles.

En 2022, ce sont 94 enfants de la Dordogne qui ont bénéficié de cette formule.

Ce séjour s'adresse à des familles, à revenus modestes, bénéficiant du RSA (régime général ou MSA).

N'hésitez pas à partager l'information.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Viviane FRAY, membre du Lions Club des Bastides et Présidente de la Commission VPA (06 76 68 85 35) qui vous aidera à compléter le dossier d'inscription



SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE DE SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE

Le site internet est à ce jour réactualisé.

Vous pouvez y trouver toutes les informations nécessaires concernant les thèmes suivants : vie municipale, vie du village – historique, agenda, vie scolaire, vie pratique, vie économique, vie associative et sportive, vie touristique, archives, pharmacie de garde, etc...

N'hésitez pas à le consulter

<http://www.saint-capraise-de-lalinde.fr>



ATTENTION CAMBRIOLAGES

Vigilance, il a été recensé une recrudescence des cambriolages dans notre commune. **Soyez vigilant, n'hésitez pas à signaler en mairie ou auprès de la Gendarmerie, les comportements inhabituels que vous pourriez rencontrer dans les rues et hameaux de notre commune.**



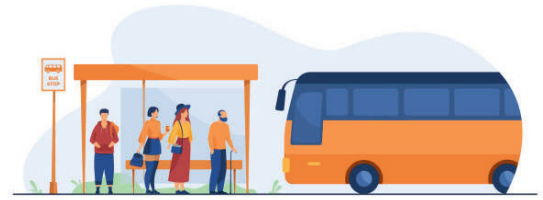
DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, en plus du dépôt « papier », il est possible de déposer les demandes d'urbanisme sur la plate-forme dédiée <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

BUS DU JEUDI

Un bus gratuit est à la disposition de tous pour se rendre le jeudi matin à Lalinde.

Départ : 9h30 devant la salle des fêtes de St-Capraise-de-Lalinde - **Retour :** 11h45 (départ de Lalinde à 11h30)



INSCRIPTION A LA NEWSLETTER DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Lettre d'infos !



Que se passe t'il donc ?

INSCRIVEZ-VOUS pour recevoir par e-mail l'actualité de votre territoire.



Communauté de Communes **Bastides Dordogne Périgord**

FLASHEZ CE QR CODE ET INSCRIVEZ-VOUS EN RENSEIGNANT UNIQUEMENT VOTRE ADRESSE E-MAIL >



ccbdp.fr

[f](#) [t](#) [@](#) [in](#) /CCBDP



36 Bd Stalingrad • 24150 LALINDE ☎ 05 53 73 56 20 ✉ ccbdp@ccbdp.fr

LA MAGIE DE NOËL DANS LA COMMUNE

Après deux années de covid qui n'ont pas permis de fêter Noël tous ensemble, les enfants de la commune de Saint-Capraise ont pu bénéficier d'un Noël très convivial, le dimanche 11 décembre 2022.

Une belle occasion au cours de laquelle petits et grands se sont retrouvés et ont assisté avec ravissement au spectacle de musique et de jonglage de « Melvil le Lutin ».

A la fin de la représentation, les 54 enfants présents, âgés de quelques mois à 12 ans, ont été enchantés de l'arrivée de l'homme en rouge à la barbe blanche qui leur a remis un cadeau à tous. Ils ont pu ensuite déguster un généreux goûter qui a ravi toutes les papilles.



NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître dès leur arrivée sur la commune pour :

- se faire remettre le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et donner les informations les concernant en cas de nécessité (Informations confidentielles)

- récupérer le calendrier de ramassages des ordures ménagères
- éventuellement se faire inscrire sur la liste électorale.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante : mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr

LIGNES RÉGIONALES EN DORDOGNE NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR DU 01/09/2022

Nous tenons à vous informer que les nouveaux horaires des lignes régionales en Dordogne valables à partir du 01/10/2022 sont disponibles sur le site internet Transports de la région Nouvelle-Aquitaine <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/dordogne>



Horaires

VALABLES DU **01/09/2022** AU **07/07/2023**

CARS
RÉGIONAUX

LIGNE
05

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ.

BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD → LALINDE → BERGERAC

		TOUTE PÉRIODE *													
		LMmJV	L	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	Mm	M	S	S	D&JF	D&JF
		(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(1)	(2)	TAD	TAD	TAD	TAD
BEAUMONTOIS-EN-P. NAUSSANNES FAUX	Collège Léo Testut	-	-	-	-	-	06:45	06:45	06:54	-	-	08:54	12:23	10:54	15:14
	Salle des Sports	-	-	-	-	-	-	06:55	-	-	-	-	-	-	-
	La Micalié	-	-	-	-	-	-	07:00	-	-	-	-	-	-	-
	Parking de la Mairie	-	-	-	-	-	-	07:04	-	-	-	-	-	-	-
ST-AUBIN-DE-LANQUAIS BAYAC COUZE-ET-SAINT-FRONT LALINDE	Place de l'Eglise	-	-	-	-	-	-	07:08	-	-	-	-	-	-	-
	D660	-	-	-	-	-	06:53	-	07:02	-	-	09:02	12:31	11:02	15:22
	Mairie	-	-	-	-	-	06:59	-	07:08	-	-	09:08	12:37	11:08	15:28
	Monument	-	-	06:53	-	-	-	-	07:12	13:07	13:07	09:12	12:41	11:12	15:32
ST-CAPRAISE-DE-LALINDE MOULEYDIER	La Bourriette	06:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sauveboeuf Ecole	06:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Place de la Mairie	06:55	06:55	06:55	-	-	-	-	07:13	13:08	13:08	09:13	12:42	11:13	15:33
	La Gratusse (EDF)	06:58	06:58	06:58	-	-	-	-	07:14	13:09	13:09	09:14	12:43	11:14	15:34
	Port de Couze	07:00	07:00	07:00	07:00	-	-	-	07:17	13:13	13:13	09:17	12:47	11:17	15:37
	Place du Bicentenaire	07:04	07:04	07:04	07:04	-	07:04	-	07:23	13:19	13:19	09:23	12:53	11:23	15:43
	Tuilères (EDF)	07:06	07:06	07:06	07:06	07:06	07:06	-	07:25	13:21	13:21	09:25	12:55	11:25	15:45
	Tuilères Bourg	07:07	07:07	07:07	07:07	07:07	07:07	-	07:27	13:23	13:23	09:27	12:57	11:27	15:47
	Lot St Cybard	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	-	07:29	13:25	13:25	09:29	12:59	11:29	15:49
	St Cybard	07:10	07:10	07:10	07:10	07:10	07:10	-	07:30	13:26	13:26	09:30	13:00	11:30	15:50
CREYSSE	Le Bourg	07:11	07:11	07:11	07:11	07:11	07:11	-	07:32	13:28	13:28	09:32	13:02	11:32	15:52
	Place de l'Ecole	07:14	07:14	07:14	07:14	07:14	07:14	-	07:36	13:32	13:32	09:36	13:06	11:36	15:56
	Mairie	07:15	07:15	07:15	07:15	07:15	07:15	-	07:37	13:33	13:33	09:37	13:07	11:37	15:57
BERGERAC	ZA La Roque	07:17	07:17	07:17	07:17	07:17	07:17	-	07:38	13:34	13:34	09:38	13:08	11:38	15:58
	ZA La Vallade (3)	-	-	-	-	-	-	07:21	-	-	-	-	-	-	-
	ZAE Paul Loubradou (3)	07:22	07:22	07:22	07:22	07:22	07:22	-	-	-	-	-	-	-	-
	Place du Foirail	-	-	07:30	-	-	07:30	-	07:50	13:46	13:46	09:50	13:20	11:50	16:10
	Lycée Capelle	07:40	-	-	-	07:40	-	07:30	-	-	-	-	-	-	-
	Lycée des Métiers H. Duc	-	-	07:37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Collège Saint Front	-	-	07:45	-	07:50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gare SNCF	-	-	07:55	-	-	07:40	-	07:55	13:51	13:51	09:55	13:25	11:55	16:15
	Jardin Perdoux	-	-	08:00	-	-	07:45	-	08:00	13:56	13:56	10:00	13:30	12:00	16:20
	Lycée Maine de Biran	-	07:45	-	07:35	-	07:50	-	-	-	-	-	-	-	-
Collège Eugene Leroy	07:45	-	-	-	-	-	07:40	-	-	-	-	-	-	-	-
Collège Jacques Prévert	-	-	-	07:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Départ TER Bergerac > Bordeaux 8:03 8:03 13:59 13:59 10:21 14:03 12:05 16:22

TAD **HORAIRES SUR RÉSERVATION**
 Réservez la veille de votre déplacement avant 17h pour un transport du mardi au vendredi et jusqu'à vendredi 17h pour un transport le week-end et le lundi.
RÉSERVATIONS AU : 0970 870 870 (appel non surtaxé)

- Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.
- (1) Fonctionne uniquement en période scolaire LMmJV du lundi au vendredi
 - (2) Fonctionne uniquement en période de vacances scolaires m mercredi
 - (3) Navettes en direction de collège Eugène Leroy, collège J. Prévert, collège Saint Front, lycée Capelle, lycée Hélène Duc, lycée Maine de Biran S samedi
 - Arrêt non desservi D&JF dimanche et jours fériés

Flashez le QR-code pour accéder à la plaquette et la vidéo des consignes de sécurité à bord du car :



Gérez vos déplacements avec **MODALIS**

VOTRE APPLICATION MOBILE

Installez gratuitement l'application Ticket Modalis, choisissez et payez en toute simplicité votre titre de transport sur votre smartphone. <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/se-deplacer/ticket-modalis>



* Vacances scolaires «Zone A» :
 Vacances de la Toussaint : du 22/10 au 06/11/2022
 Vacances de Noël : du 17/12/2022 au 02/01/2023
 Vacances d'hiver : du 04/02 au 19/02/2023
 Vacances de printemps : du 08/04 au 23/04/2023
 Vacances d'été : à partir du 08/07/2023



Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr



Horaires

VALABLES DU **01/09/2022** AU **07/07/2023**

CARS RÉGIONAUX

LIGNE

05

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ.

BERGERAC → LALINDE → BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD

		TOUTE PÉRIODE *																					
		m	m	m	m	m	m	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	m	LMJV	LMmJV	S	S	D&JF	D&JF		
		(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	
BERGERAC	Collège Eugène Leroy	-	12:05	-	-	-	13:00	-	-	-	17:08	-	-	-	-	18:05	-	-	-	-	-		
	Collège Jacques Prévert	12:00	-	-	-	-	-	17:00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Lycée Maine de Biran	12:05	-	-	12:05	13:30	-	-	17:08	-	-	-	18:05	-	18:15	-	-	-	-	-	-	-	
	Collège Saint Front	-	-	12:05	-	-	-	-	17:10	-	-	-	18:05	18:05	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Gare SNCF	-	-	-	-	-	-	-	17:15	-	-	-	18:10	18:10	18:10	-	18:10	13:10	17:15	16:30	18:45	-	
	Jardin Perdoux	-	-	-	-	-	-	17:15	-	-	-	18:15	18:15	18:20	-	18:15	13:15	17:20	16:35	18:50	-	-	
	Lycée Capelle	-	12:10	-	-	13:15	13:10	-	-	17:12	18:10	-	-	-	18:10	-	-	-	-	-	-	-	
	Place du Foirail	-	12:15	-	-	-	-	-	-	17:20	-	18:20	18:20	18:25	-	18:20	13:20	17:25	16:40	18:55	-	-	
Lycée des Métiers H.Duc	-	-	-	-	13:20	-	17:17	-	-	-	18:15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
ZA La Vallade (3)	-	-	-	-	-	13:15	-	-	-	-	-	-	-	-	18:25	-	-	-	-	-	-		
CREYSSE	ZA La Roque	12:25	12:25	12:25	12:25	13:40	-	17:25	17:25	17:25	17:25	18:25	18:25	18:25	18:30	-	18:25	13:30	17:35	16:50	19:05		
	Mairie	12:27	12:27	12:27	12:27	13:42	-	17:27	17:27	17:27	17:27	18:27	18:27	18:27	18:32	-	18:27	13:32	17:37	16:52	19:07		
MOULEYDIER	Place de l'Ecole	12:28	12:28	12:28	12:28	13:43	-	17:28	17:28	17:28	17:28	18:28	18:28	18:33	-	18:28	13:33	17:38	16:53	19:08	-		
	Le Bourg	12:30	12:30	12:30	12:30	13:45	-	17:30	17:30	17:30	17:30	18:30	18:30	18:30	18:35	-	18:30	13:35	17:40	16:55	19:10		
ST-CAPRAISE-DE-LALINDE	St Cybard	12:32	12:32	12:32	12:32	13:47	-	17:32	17:32	17:32	17:32	18:32	18:32	18:37	-	18:32	13:37	17:42	16:57	19:12	-		
	Lot St Cybard (3)	12:33	12:33	12:33	12:33	13:48	-	17:33	17:33	17:33	17:33	18:33	18:33	18:38	-	18:33	13:38	17:43	16:58	19:13	-		
	Tuilères Bourg	12:35	12:35	12:35	12:35	13:50	-	17:35	-	17:35	18:35	18:35	18:35	18:40	-	18:35	13:40	17:45	17:00	19:15	-		
	Tuilères (EDF)	12:37	12:37	-	12:37	13:52	-	17:37	-	17:37	18:37	18:37	18:37	18:42	-	18:37	13:42	17:47	17:02	19:17	-		
LALINDE	Place du Bicentenaire	12:39	12:39	-	12:39	13:54	-	17:39	-	17:39	18:39	18:39	18:39	18:44	-	18:39	13:44	17:49	17:04	19:19	-		
	Port de Couze	12:41	12:41	-	-	13:56	-	17:41	-	17:41	18:41	18:41	-	18:46	-	18:41	13:46	17:51	17:06	19:21	-		
	La Gratusse (EDF)	12:44	-	-	-	13:59	-	17:44	-	17:44	18:44	18:44	-	18:49	-	18:44	13:49	17:54	17:09	19:24	-		
	Monument	12:49	-	-	-	14:03	-	-	-	-	-	18:49	-	18:54	-	18:49	13:54	17:59	17:14	19:29	-		
	Place de la Mairie	12:50	-	-	-	14:04	-	17:50	-	17:50	-	18:50	-	18:55	-	18:50	13:55	18:00	17:15	19:30	-		
COUZE-ET-SAINT-FRONT	La Bourriette	12:53	-	-	-	14:08	-	17:53	-	17:53	-	18:53	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Sauveboeuf École	12:58	-	-	-	14:13	-	17:58	-	17:58	-	18:58	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
BAYAC	Mairie	-	-	-	12:46	-	-	-	-	17:55	-	-	18:44	18:56	-	18:55	14:00	18:05	17:20	19:35	-		
	D660	-	-	-	12:52	-	-	-	-	18:01	-	-	18:50	19:00	-	19:00	14:05	18:10	17:25	19:40	-		
ST-AUBIN-DE-LANQUAIS	Place de l'Eglise	-	-	-	-	13:30	-	-	-	-	-	-	-	-	18:40	-	-	-	-	-	-		
	Parking de la Mairie	-	-	-	-	13:34	-	-	-	-	-	-	-	-	18:44	-	-	-	-	-	-		
FAUX	La Micalié	-	-	-	-	13:38	-	-	-	-	-	-	-	-	18:48	-	-	-	-	-	-		
	Salle des Sports	-	-	-	-	13:43	-	-	-	-	-	-	-	-	18:53	-	-	-	-	-	-		
BEAUMONTOIS-EN-P.	Collège Léo Testut	-	-	-	13:00	-	13:51	-	-	-	18:09	-	-	18:58	19:10	19:03	19:08	14:13	18:18	17:33	19:48		
Arrivée TER Bordeaux > Bergerac											17:03					18:02	18:02			18:02	13:00	17:02	14:56

TAD **HORAIRES SUR RÉSERVATION**
 Réservez la veille de votre déplacement avant 17h pour un transport du mardi au vendredi et jusqu'à vendredi 17h pour un transport le week-end et le lundi.
RÉSERVATIONS AU : 0970 870 870 (appel non surtaxé)

- i** Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation.
 Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.
- (1) Fonctionne uniquement en période scolaire **LMmJV** du lundi au vendredi
 - (2) Fonctionne uniquement en période de vacances scolaires **m** mercredi
 - (3) Navettes en provenance de collège Eugène Leroy, collège J. Prévert, collège Saint Front, lycée Capelle, lycée Hélène Duc, lycée Maine de Biran **S** samedi
- Arrêt non desservi **D&JF** dimanche et jours fériés

Flashez le QR-code pour accéder à la plaquette et la vidéo des consignes de sécurité à bord du car :



Gérez vos déplacements avec **MODALIS**

Toute l'information sur **transports.nouvelle-aquitaine.fr**

VOTRE APPLICATION MOBILE

Installez gratuitement l'application Ticket Modalis, choisissez et payez en toute simplicité votre titre de transport sur votre smartphone.
<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/se-deplacer/ticket-modalis>



* Vacances scolaires «Zone A» :
 Vacances de la Toussaint : du 22/10 au 06/11/2022
 Vacances de Noël : du 17/12/2022 au 02/01/2023
 Vacances d'hiver : du 04/02 au 19/02/2023
 Vacances de printemps : du 08/04 au 23/04/2023
 Vacances d'été : à partir du 08/07/2023



La Région vous transporte

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES EST DE RETOUR ! UN NOUVEAU BUREAU A ÉTÉ NOMMÉ, LE NOM A ÉTÉ CHANGÉ ET UN NOUVEAU LOGO A ÉTÉ CRÉÉ !



Le bureau



Cyril Nahon
Président



Élodie Chevrier
Vice-présidente



Marion Raynaud
Secrétaire



Angélique Louchart
Secrétaire adjointe



Lindsay Thomas
Trésorière



Delphine Lorgue
Trésorière adjointe

Le nom

L'ancien nom APE Les enfants d'abord, était utilisé par d'autres associations de parents d'élèves, il nous a paru important de le changer pour se démarquer et éviter la confusion, notamment sur les réseaux sociaux.

Nous avons envie d'ancrer le nom dans notre territoire et de l'associer à notre RPI. Nous avons dérivé le nom du RPI : RPI des deux rives, et cela a donné APE Drôles 2 rives !

Le logo

Pour le logo, nous avons réalisé une représentation minimaliste de la carte du RPI représentée par St Capraise de Lalinde tout en haut, séparée par la Dordogne des autres communes : Saint-Agne, Lanquais, Varennes et Verdon. Un choix de couleurs joyeuses a été fait pour dynamiser le logo.

La suite ?

De nombreux événements sont en préparation, ainsi que différents supports de communication : papiers qui seront dans les carnets des enfants, mais également numériques avec des publications sur les réseaux sociaux et un site internet à venir.

Le bureau vous souhaite une excellente année 2023 et espère de tout coeur vous voir aux événements que nous peaufinons pour nos enfants cette année.

Pour nous contacter : apedroles2rives@gmail.com
- 06 58 21 18 37

L'ATELIER DES AMIS



Chers amis et adhérents,

Avec l'accueil de 5 réfugiés ukrainiens, trois lycéens et deux adultes, nous atteignons 100 adhérents : chiffre magique comme l'a été celui des cent ans de la revue de Bergerac, où Jacqueline Montauriol, notre professeur de couture a participé pendant toute une année à la confection des merveilleux costumes qui ont fait de cette revue l'une des meilleures de mémoire de bergeracois. Elle a également été habilleuse sur ce spectacle ! Bravo à elle et à toute l'équipe grâce à laquelle on a pu assister à cet événement hors du commun !

Un grand bravo à Patrick, un de nos adhérents très sportif pour sa participation à l'Ultra Marathon de La Réunion avec un très bon classement. Et une fois de plus notre mascotte, à savoir bébé Camille a été également à l'honneur puisqu'elle a décroché deux médailles d'or aux 100 mètres et aux 200 mètres nage libre et deux d'argent en dos crawlé 50 mètres et 100 mètres nage libre au dernier championnat de la Dordogne avec 20 secondes de moins sur sa propre marque !

Notre assemblée générale se tiendra à la salle des Fêtes de Saint-Capraise-de-Lalinde, vendredi 23 juin. Une partie du Bureau sera renouvelée et cette année la traditionnelle paëlla laissera la place à une fideuá, ceux qui connaissent adorent et

pour les autres ce sera l'occasion de la découvrir ! Nous envisageons une petite sortie à Bordeaux pour visiter l'exposition des Bassins des Lumières, consacrée à Salvador Dalí et Antoni Gaudí...reste à déterminer la date.

Pour la prochaine rentrée des intervenants en informatique, soutien scolaire et Fle seraient les bienvenus !

Renseignements et inscriptions :

05 53 27 72 96 / 06 95 12 71 54 (répondeur dans les deux cas)

atelierdesamis2014@gmail.com



ATELIER DES COULEURS



8 route de Clérans
24150 Saint Capraise de Lalinde
Tél. : 06 35 52 48 53
latelier.dcouleurs@gmail.com
mayeli@wanadoo.fr
SIRET : 13000918600011

L'ATELIER DES COULEURS poursuit ses activités le mercredi de 14h à 17h et prépare son exposition annuelle du 6 au 21 mai 2023.

Une nouveauté cette année pour les horaires d'ouverture qui seront en journée continue de 10h à 18h.

Environ 110 tableaux seront exposés ainsi que des sculptures.

Des démonstrations auront lieu les 10-11-12-13-17 ainsi que des stages les 15 et 21 mai.

Contact : 0635524853

L'ATELIER DES COULEURS participe aux expositions de Saint Félix de Villadeix, Montard à Lalinde, Nastringues, Le Bugue.

Des ateliers en extérieur et plus précisément à Saint-Capraise-de-Lalinde sont prévus dès que le temps le permettra.

Si vous souhaitez vous joindre à nous :

CLEMENT Jacqueline 06 71 11 29 43

VALERIE Viviane 06 35 52 48 53

COMITE DES FÊTES DE SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE

L'assemblée générale du comité des fêtes n'a pu se tenir (problème de santé de l'un des membres du bureau). Elle aura lieu plus tard (date non fixée).

Voici les dates retenues pour nos prochaines festivités 2023 organisées dans notre village par le comité :

- **Repas omelette à l'aillet** : le 1^{er} mai 2023 midi (salle des fêtes) avec marche le matin.
- **Marchés gourmands** : les dimanches 2 juillet et 6 août en soirée.
- **Saint-Capraise en fête** : samedi 22 juillet 2023 en soirée.
- **Repas cochonnailles** : dimanche 12 novembre 2023, midi.

Cette date (repas prévu initialement le 19 novembre) a été modifiée en accord avec notre traiteur.

Nous évitons ainsi deux repas dominicaux à suivre fin novembre dans notre commune.

Important : pour les repas avec réservation, pensez à retenir vos places dès le début des inscriptions.

Pour le repas omelette à l'aillet, changement de traiteur. Nous prenons Jean-Marie qui nous concocte les cochonnailles et qui prépare de nombreux repas sur St Capraise.

Le comité des fêtes de St-Capraise, c'est une association de bénévoles (adhésion gratuite) qui permet d'organiser sur notre commune des festivités : Marchés gourmands, repas, fête du village, théâtre, et idées à venir.

Nous serions heureux de voir de nouvelles personnes nous rejoindre, jeunes et moins jeunes.

Pour le bureau,

Jean-Claude Vergnaud

Secrétaire du comité.

LA CHASSE - ACCA

Une saison s'achève

Nous voici déjà fin mars, la fin d'une saison de chasse que l'on a redoutée et appréciée par la suite. Le début a été maussade, avec la température que l'on a connue et le manque d'humidité le matin nos jeunes chiens avaient du mal à débusquer le gibier.

Il a fallu compter sur la présence de quelques sangliers pour nous redonner le sourire, car la première matinée qu'on leur a consacré, nous prélevons 6 beaux spécimens.

Viens ensuite la perte de nos deux jeunes chiens qui met un terme au prélèvement de chevreuil.

Le temps de se rééquiper d'un nouveau compagnon, nous avons continué de gérer la population de sanglier, qui encore cette année préfère la compagnie de l'homme que les grands espaces boisés.

Nous finissons cette saison avec un record pour Saint-Capraise qui est de 22 sangliers prélevés et pour le mois de février quelques beaux spécimens de brocards.

Pour ce qui est du petit gibier, faisans, perdreaux, nous continuerons ce printemps de réintroduire des jeunes faisans et perdreaux que nous faisons naître et que nous réintroduirons cette fois ci sur Garissade et les Mérilles.

Sur la partie Bénéventie, l'implantation de ceux-ci semble tenir.

Un constat est à faire que sur cette partie du territoire malgré la présence de sauvagine naturelle, les faisans se sauvent et se reproduisent, contrairement au secteur plus habité où là on a du mal à réimplanter ce gibier malgré la présence de jachères.

Le président



LA PÊCHE - AAPPMA LES GAULES REUNIES



Les activités de l'année 2023 de l'AAPPMA

« Les Gaules Réunies » de Mouleydier, St-Germain-et-Mons, St-Sauveur-de-Bergerac.

Cette année encore, l'association propose une variété d'activités pour les amateurs de pêche de tous les niveaux et de tous les âges. Voici un aperçu de ce qui est prévu pour l'année 2023 :

L'association organise une journée d'initiation « pêche à la truite »

Réservée exclusivement aux enfants jusqu'à 12 ans titulaires de la carte de pêche « Découverte » (7 euros) près du Lac de Lanquais.

Cette activité est l'occasion pour les enfants de découvrir les techniques de base de la pêche à la truite, de développer leur passion pour ce loisir et de profiter du cadre naturel enchanteur offert par le lac et le château de Lanquais. LIMITEE A 30 PARTICIPANTS AVEC PRESENTATION DE LA CARTE DE PECHE. INSCRIPTIONS IMPERATIVES.

Possibilité de prendre la carte de pêche par Téléphone aux : 06 41 68 91 57 57/ 07 70 36 62 80 par mail : abyle24@gmail.com

Lâcher de truites :

Comme chaque année, l'association effectuera trois lâchers de truites dans les cours d'eau de la

région pour permettre aux pêcheurs de profiter d'une pêche abondante. Ces lâchers seront effectués à des dates précises et annoncées à l'avance pour permettre aux pêcheurs de s'organiser et de profiter au maximum de cette période.

Lâcher de blanc sur le canal :

En plus des lâchers de truites, l'association a effectué également un lâcher de poissons blancs sur le canal (475 k) courant février.

C'est l'occasion pour les pêcheurs de découvrir une autre facette de la pêche, en s'adonnant à la pêche de poissons blancs, tel que le gardon.

Pêche des écoles et centres de loisirs :

La Société de Pêche des Gaules Réunies participe comme tous les ans à l'initiation à la pêche pour les écoles. Cette initiative vise à encourager les jeunes à découvrir le monde de la pêche, ainsi qu'à leur apprendre l'importance de la conservation et de la gestion des ressources halieutiques.

Les initiations à la pêche sont organisées dans différents plans d'eau de la région et encadrées par des membres de la Société de Pêche des Gaules Réunies. Les enfants apprendront les rudiments de la pêche, tels que la technique de lancer, le choix de l'appât et la manipulation des poissons. Ils découvriront également les différentes espèces de poissons et apprendront comment les identifier.

La Société de Pêche des Gaules Réunies est convaincue que cette initiative contribue à sensibiliser les enfants à l'environnement et à leur apprendre à devenir des pêcheurs responsables. Elle espère que les jeunes participants prendront plaisir à cette activité et qu'ils deviendront de futurs membres actifs de la Société de Pêche.

Nettoyage des berges :

L'AAPPMA de Mouleydier est soucieuse de la préservation de l'environnement et organise régulièrement des opérations de nettoyage des berges. Cette activité permet de contribuer à la préservation de la faune et de la flore de la région, tout en favorisant la pratique d'une pêche responsable.

Concours de pêche (sous réserve d'autorisation) à St-Capraise- de -Lalinde :

Enfin, l'association prévoit d'organiser un concours de pêche en juillet le samedi ou dimanche de la fête de Saint Capraise de Lalinde. Cette activité sera l'occasion pour les pêcheurs de tester leur niveau de compétence et de se mesurer à d'autres passionnés de pêche.

En résumé, l'AAPPMA a prévu un programme riche et varié pour l'année 2023. Les activités proposées permettront aux amateurs de pêche de découvrir de nouveaux horizons, de partager leur passion avec d'autres, et de s'impliquer dans la préservation de l'environnement. N'hésitez pas à nous rejoindre pour une année riche en pêche et en découverte !

Rens : AAPPMA LES GAULES REUNIES
MOULEYDIER - SAINT GERMAIN ET MONS
SAINT SAUVEUR DE BERGERAC
Président : Bernard GILBERT
782 avenue du barrage – Tuilières
24520 MOULEYDIER
Tél : 06 41 68 91 57/06 85 44 22 12/
07 70 36 62 80
Courriel : abyle24@gmail.com

LE CLUB DE FOOTBALL LALINDE COUZE SAUVEBOEUF

Le club de football Lalinde Couze Sauveboeuf Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Football, regroupe 116 adhérents de différentes communes du bassin linois (Environ 10%, habitant à Saint-Capraise-de-Lalinde).

Il est composé de différentes équipes :

- 2 équipes Sénior Hommes à 11 joueurs
- 1 équipe Sénior Femmes à 11 joueurs
- 7 équipes mixtes Ecole de foot (U6U7, U8U9, U10U11, U12U13, U14U15)

Ce club a été créé en 2014. Il est né de la fusion du club de Couze - Lalinde et du club de Sauveboeuf.

NOS VALEURS ET NOS OBJECTIFS

Pour répondre à ce dynamisme, le club a entrepris, depuis plusieurs années une démarche de structuration, aussi bien dans son fonctionnement que dans ses actions, afin que toutes les composantes du club partagent un même projet éducatif et sportif. Bâtir ce projet nous permet ainsi de préparer l'avenir du club en ayant des objectifs clairs, partagés et réalistes à travers un plan d'action opérationnel et concret.

Tout ceci avec comme ambition de créer une adhésion interne entre nos dirigeants, éducateurs, pratiquants et parents et pour favoriser les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés.

Pour chacune de ces valeurs, nous avons défini des objectifs à long terme qui nous servent de fil conducteur et nous permettent de faire évoluer le club dans la direction souhaitée.

PLAISIR - ÊTRE UN CLUB

ACCUEILLANT ET ATTRACTIF :

Permettre à tout individu d'accéder dans les meilleures conditions possibles à la pratique du football et d'y prendre du plaisir.

PROGRESSION - ÊTRE UN CLUB FORMATEUR :

Mettre en place une structure éducative performante permettant la progression tactique, technique, motrice et mentale du joueur.

SOLIDARITE - ÊTRE UN CLUB DYNAMIQUE :

Mener de nombreux projets à court et moyen terme afin de fédérer tous les acteurs du club. Participer aux manifestations du club, porter ses couleurs, en véhiculer une image positive.

RESPECT - AVOIR UN ESPRIT CLUB :

Transmettre aux joueuses et joueurs les valeurs de respect, de solidarité et de fair-play et les règles de vie de groupe : ponctualité, assiduité, politesse, respect des personnes et des lieux.

LES EQUIPES DE LA SAISON 2022-2023

- Ecole de football :



(En entente avec les clubs de Calès/ Trémolat et Faux, suivant les catégories)

o Catégorie U6-U7 : L'entraînement a lieu les mercredis au stade de Sauveboeuf. Des plateaux regroupant différentes équipes sont organisés régulièrement les samedis.



o Catégorie U10-U11 : L'entraînement a lieu les mercredis sur les terrains de Couze et St Front. Les matchs ont lieu les samedis.

o Catégorie U12-U13 : L'entraînement a lieu les mercredis sur les terrains de Couze et St Front. Les matchs ont lieu les samedis.



o Catégorie U14-U15 : L'effectif est de 14 enfants
L'entraînement a lieu les mercredis et vendredis
sur les terrains de Couze et St Front

- Senior Femme :

L'effectif est de 23 joueuses pour des âges de 17
ans à 40 ans. Les entrainements ont lieu les mer-
credis et vendredis soir sur le terrain de Couze et St
Front Les matchs officiels à 11 joueuses ont lieu les
dimanches sur le terrain de Sauveboeuf.

- Senior Homme :

L'effectif est de 37 joueurs pour des âges de 17
ans à 65 ans. Il y a deux équipes engagées. Une
entente avec le club de Calès / Trémolat a été créée.
Les entrainements ont lieu les mercredis et ven-
dredis soir sur le terrain de Calès. Les matchs offi-
ciels à 11 joueurs ont lieu les dimanches ou les
samedis soir sur les terrains de Sauveboeuf et de
Calès. L'équipe A évolue en division départemen-
tale 2 grâce à la montée de la saison précédente
(en 2022 : 2ème de la poule). L'équipe B évolue
en en division départementale 4.



RANDONNÉE PEDESTRE



Itinéraire du parcours du Patrimoine de St Capraise de Lalinde

Départ devant la salle des fêtes où il est possible de se garer. Prenez la petite rue en face du parking, puis tournez à droite et traversez le Canal par la passerelle, tournez à gauche, puis prenez le chemin blanc à droite qui vous mènera au Lavoir en bord de Dordogne, ensuite empruntez la rue à gauche qui vous fait passer sous le Pont Canal. Traversez la route, franchissez le passage à niveau et prenez la première petite route à gauche appelée chemin des Tertres (de cette route, vue sur St-Capraise). Au bout de 200 mètres environ prenez le chemin sur la droite appelé Chemin Napoléon. A la fin du chemin, tournez à gauche puis à droite. Un peu plus loin vous remarquerez le petit pont qui permet de franchir le Clérans, ruisseau qui forme la limite avec la commune voisine

de Mouleydier. Au bout de cette route, tournez à gauche, traversez la grande route et tournez à droite. Après une cinquantaine de mètres, prenez la route du Moulin de la Ressègue qui mène à l'escalier d'écluses permettant au Canal de Lalinde de rejoindre la Dordogne.

Ce Canal qui commence à Mauzac, 15 Km en amont, fut creusé de 1838 à 1842 mais mis en service fin 1844. Il permettait la navigation des gabarres pendant une plus grande période de l'année en évitant les malpas (passes dangereuses de la rivière).

Après le pont, tournez à gauche et dirigez-vous vers le Barrage hydro-électrique dont la construction de 1905 à 1908 fut menée par l'ingénieur Albert Claveille, natif de Mouleydier. Un ascenseur à poissons, qui a remplacé l'ancienne échelle à poissons, permet aux migrateurs de remonter la



rivière pour se reproduire. Vous pourrez y voir selon les moments des aloses, des anguilles, des lamproies ... Au niveau de l'usine électrique, à gauche du chemin de halage se trouve la cale sèche (Bassin de Radoub) où les bateaux pouvaient être réparés. Continuez sur le chemin. Au niveau des pépinières, un pont qui autrefois, actionné par des vérins, pouvait se lever et permettre le passage des bateaux, franchit le Canal. Sur ce pont, construit en 1909-1910, passaient des rails empruntés par des wagons chargés du charbon qui alimentait les chaudières de l'usine électrique pendant que le débit de la Dordogne était insuffisant pour produire de l'électricité.

En continuant le chemin, on arrive au Bassin de St-Capraise puis on marche entre Canal et rivière. Au niveau des premières maisons à droite, vous remarquerez le pont canal qui enjambe une ruelle menant à la rivière et une stèle dédiée à Hemi Gonthier, dernier batelier de la Dordogne.

Traversez le Canal par la passerelle et tournez à droite : vous arrivez derrière la Mairie et vous pouvez prendre quelques minutes pour monter les escaliers et découvrir l'Eglise romane (datée des XI^{ème} et XII^{ème} siècles). Revenez sur vos pas et suivez le chemin, passez l'école puis le cimetière. Traversez la route et prenez celle d'en face.

Après la voie de chemin de fer prenez le chemin

à droite. Ce sentier escarpé mène au hameau des Mérilles et offre une jolie vue sur la Dordogne.

Au croisement, suivez tout droit ; passez la cabane des chasseurs et à environ 300m prenez le sentier à gauche dans les bois. Suivez les flèches vertes jusqu'à une route, traversez-la et continuez tout droit.

Vous êtes dans le hameau de Garissade (qui tire son nom d'un bois de chênes). Suivez la route à gauche jusqu'à un large chemin, appelé la Cavaille, qui redescend vers la vallée. Un peu avant la fin de ce chemin, remarquez sur la gauche un four à chaux. Ensuite, à la croix des chemins, la route à droite appelée Route Neuve, nous ramène vers le bourg. Notez le Lavoir, restauré il y a quelques années, alimenté par une source. Au bout de la route tournez à gauche, traversez la grande route et suivez le long du Canal pour regagner le parking.

Nous espérons que vous avez apprécié cette randonnée du patrimoine de notre commune et vous encourageons à faire encore de belles découvertes dans notre canton.

L'itinéraire est fléché en vert (2h30)

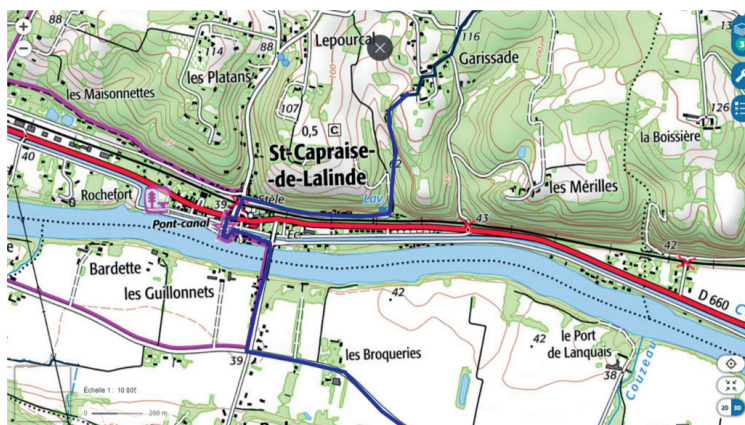


MOTO-CLUB LA GRAPPE DE CYRANO

12 avenue d'Aquitaine
 24 480 LE BUISSON DE CADOUIN
 Tél : 05 53 58 34 90
 mcgrappecyrano@wanadoo.fr
<https://www.grappecyrano.com/>
<https://www.facebook.com/grappedecyrano/>



Le Passage de la 36^{ème} Grappe Unibéo, est prévu le Samedi 29 Avril 2023 sur les chemins ruraux et les voies communales de la commune.



Dates	Manifestations	Où
Samedi 01/04/2023	REPAS DE CHASSE (ACA)	Salle des fêtes - Place du Bicentenaire A partir de 12h00
Jeudi 13/04/2023	BAR COMMUNAL	Salle des fêtes - Place du Bicentenaire A partir de 18h00
Dimanche 16/04/2023	REPAS DU PRINTEMPS (LES JOYEUX GABARIES)	Salle des fêtes - Place du Bicentenaire A partir de 12h00
Samedi 29/04/2023	PASSAGE « GRAPPE DE CYRANO »	
Lundi 01/05/2023	OMELETTE À L'AILLET (COMITÉ DES FÊTES)	Salle des fêtes - Place du Bicentenaire A partir de 12h00
Du Samedi 06/05/2023 au Dimanche 21/05/2023	EXPOSITION (ATELIER DES COULEURS)	Salle des fêtes - Place du Bicentenaire
Dimanche 04/06/2023	REPAS FÊTE DES MÈRES (LES JOYEUX GABARIERS)	Salle des fêtes - Place du Bicentenaire A partir de 12h00
Vendredi 23/06/2023	AG + PAELLA (ATELIER DES AMIS)	Salle des fêtes - Place du Bicentenaire 20h00
Dimanche 02/07/2023	MARCHÉ GOURMAND (COMITÉ DES FÊTES)	A partir de 19h00
Vendredi 07/07/2023	CINÉMA PLEIN AIR (MUNICIPALITÉ)	22h00

OUVERTURE DU BAR COMMUNAL LE 13 AVRIL PROCHAIN

Ouverture du « Bar Communal » au Foyer Municipal
Le jeudi 13 avril 2023 à partir de 18h
Pace du Bicentenaire
241450 Saint-Capraise-de-Lalinde
Moment de rencontre convivial assuré...!



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE



Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	13h30 – 17h30
Mardi	8h30 – 12h30	Fermé

Jours	Matin	Après-midi
Mercredi	9h00 - 12h00	Fermé
Vendredi	Fermé	13h30 – 17h30

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Avril ● Lundi 03/04/2023 De 10h30 à 12h00

- Lundi 17/03/2023 De 10h30 à 12h00
- Mercredi 26/03/2023 De 17h00 à 18h30

Mai ● Mercredi 03/05/2023 De 17h00 à 18h30

- Mercredi 10/05/2023 De 17h00 à 18h30
- Lundi 15/05/2023 De 10h30 à 12h00
- Mercredi 24/05/2023 De 17h00 à 18h30

Juin ● Lundi 05/06/2023 De 10h30 à 12h00

- Mercredi 14/06/2023 De 17h00 à 18h30
- Lundi 19/06/2023 De 10h30 à 12h00
- Mercredi 28/06/2023 De 17h00 à 18h30

Si nécessaire, en dehors des jours et horaires d'ouverture : Thérèse au 06.08.41.56.76

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS :

Mme LESCURE Huguette épouse TABANOU le 24 décembre 2022 à Saint-Capraise-de-Lalinde
Toutes nos condoléances aux familles



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE (Sauf périodes de congés)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h à 18h
Mardi	8h - 12h	14h à 18h
Mercredi	8h - 12h	Fermé
Jeudi	8h - 12h	14h à 18h
Vendredi	8h - 12h	14h à 18h
Samedi	9h - 12h	Fermé

PHARMACIES DE GARDES



Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 01/05/2023 au 05/05/2023	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 05/05/2023 au 12/05/2023	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 12/05/2023 au 19/05/2023	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 19/05/2023 au 26/05/2023	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 26/05/2023 au 31/05/2023	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 01/06/2023 au 02/06/2023	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 02/06/2023 au 09/06/2023	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 09/06/2023 au 16/06/2023	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 16/06/2023 au 23/06/2023	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 23/06/2023 au 30/06/2023	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 30/06/2023 au 07/07/2023	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 07/07/2023 au 15/07/2023	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 15/07/2023 au 21/07/2023	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 21/07/2023 au 28/07/2023	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 28/07/2023 au 31/07/2023	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 01/08/2023 au 04/08/2023	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 04/08/2023 au 11/08/2023	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 11/08/2023 au 18/08/2023	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 18/08/2023 au 25/08/2023	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 25/08/2023 au 31/08/2023	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40